



## Pourquoi devoir respecter un préavis aussi long ?????

Par **Lylicat**, le **02/08/2010** à **20:33**

Bonjour,

Un préavis de 3 mois pour quitter une location, n'est-ce pas une hérésie ?

Encore une fastuitée de nos chers gouvernants qui considèrent que les locataires sont tous milliardaires et peuvent payer plusieurs loyers à tout vâ !

Vivement une révolution mais une vraie celle-là pour écraser tous les détenteurs de pognon.....